

L'ONG Internationale « Nouvelle Acropole », qui a statut consultatif auprès de l'ECOSOC, un des six organes principaux de l'ONU, a présenté ses propositions dans le cadre de la lutte contre les inégalités et les obstacles à l'inclusion sociale auprès des Nations Unies.

Lors de sa participation à la 57e réunion de la Commission du Développement Social à New York, dans le cadre de sa responsabilité consultative, Nouvelle Acropole a présenté son rapport de recommandations aux Etats, à la société civile et à la jeunesse. Ces recommandations sont le fruit de de soixante années d'expérience auprès des jeunes de cultures différentes sur cinq continents et dans plus de 50 pays, et d'une vision philosophique de l'éducation exprimée dans des projets pratiques, d'ordre culturel ou de volontariat.

Eva Rodriguez, secrétaire internationale des Relations Institutionnelles de Nouvelle Acropole, a transmis les recommandations exposées dans ce rapport, notamment l'amélioration de l'individu et son potentiel à jouer un rôle actif dans la transformation et l'amélioration du monde en tirant parti de la diversité.

Ce rapport est consultable en plusieurs langues sur le site des Nations Unies : <https://m.youtube.com/watch?v=2wKklk1IGSc>

Ci-dessous la vidéo de l'intervention de Eva Rodriguez, illustrée par quelques-unes des activités réalisées par Nouvelle Acropole dans plus de 50 pays : <https://undocs.org/E/CN.5/2019/NGO/64>

ECOSOC : Conseil économique et social. Le Conseil économique et social, ou ECOSOC, est un des six organes principaux de l'ONU, créé d'après le chapitre X de la Charte des Nations Unies.

ONU : Organisation des Nations Unies.